



Carte Grise pas au bon nom

Par **miloumiaou**, le **15/01/2018** à **17:18**

Bonjour à tous,

J'ai vendu un véhicule au mois d'octobre 2016 (voiture de collection roulante mais avec des travaux à effectuer).

Carte grise barrée avec date et heure de la vente inscrites dessus et déclaration de cession envoyée à la préfecture du Var.

Il y a 1 mois une personne me contacte, elle a acheté ce véhicule à la personne à qui je l'avais vendu, mais la personne à qui je l'ai vendu n'a jamais fait refaire la carte grise à son nom... Du coup ce nouveau propriétaire ne peut pas faire de carte grise à son nom... Il a essayé de contacter la personne qui lui a vendu mais apparemment elle ne fera pas les démarches pour... Je l'ai également contacté et mm topo...

Ce nouveau propriétaire me demande donc (après s'être renseigné...) de faire une annulation de vente pour que je puisse lui faire un certificat de cession à son nom. Et ainsi faire une carte grise en son nom.

Qu'est ce que vous en pensez ? Sachant que la personne à qui je l'ai vendu a inscrit son nom sur la carte grise que j'avais barrée. Quelle est la démarche à suivre ? En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ma demande.

Par **amajuris**, le **15/01/2018** à **18:25**

bonjour,

pour annuler une vente, il faut l'accord du vendeur et de l'acquéreur.

pourquoi cet acquéreur a-t-il accepté d'acheter un véhicule dont le vendeur n'avait pas la carte grise à son nom ?

à votre place, je dirais à cet acquéreur de se débrouiller avec son vendeur.
salutations